



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



Tour de
Bretagne
Cycliste

43^e édition
25 avril • 1^{er} mai 2009

Saint-Cast Le Guildo
27 Avril 2009



www.saintcastleguildo.com

N°
11

avril 2009

Mairie de Saint-Cast le Guildo

HÔTEL DE VILLE
2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILDO
Tél. : 02 96 41 80 18
Fax : 02 96 41 98 08

mairiesaintcastleguildo.fr

SOMMAIRE

Informations de l'équipe municipale	p 2
Informations municipales	p 3
Le dossier du Mois	p 6
Infos pratiques	p 8
Actualité des associations	p 11
Les infos de l'Office de tourisme	p 13
État Civil	p 16
Permis de construire	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine
FOUCAULT-COULIBALY,
M. Gérard VILT,
M^{lle} Lucie POAC

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Fax : 02 96 80 49 45
E-Mail : lletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION
ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
Extrait de l'affiche du Tour
de Bretagne Cycliste 2009

Dépôt légal imprimerie 2005



Informations de l'équipe municipale



C'est en 1967 qu'une poignée de granitiers passionnés de vélo, décident de créer une course cycliste qui mettrait en valeur leur travail et leurs produits. Au-delà de leur espérance, le succès rencontré oblige les organisateurs à donner une autre dimension à l'épreuve qui en 1973 devient le Tour

Arrivée du Tour de Bretagne Cycliste à Saint-Cast le Guildo

de Bretagne Cycliste. Après Nantes, ville départ 2009 le 25 avril, le Tour de Bretagne Cycliste se dirigera vers Fougères le 26 avril, pour atteindre Saint-Cast le Guildo le 27 avril. C'est donc cette belle épreuve composée de plus de 12 équipes nationales et internationales que nous accueillerons sur le Boulevard de la Mer ce jour-là en soirée. Venez nombreux et en

famille applaudir les coureurs. Une épreuve amateur sur un circuit dans la ville précédera l'arrivée du Tour de Bretagne Cycliste en après-midi du lundi 27 avril. Surveillez la presse locale. Elle fera l'écho des derniers renseignements sur les heures et le parcours sur la Commune de Saint-Cast le Guildo.

Yves HERVÉ
Adjoint en charge du Sport

A propos de notre nouveau journal

Quelques-uns d'entre vous nous ont fait part de leurs remarques.

- Des satisfecits !
Vos commentaires : "J'ai beaucoup aimé la couverture, belles photos, articles intéressants..." "Agréable satisfaction à la lecture" "Bravo pour la nouvelle présentation du bulletin et pour les informations qui y sont mentionnées" "Superbe ! C'est intelligent, c'est nouveau, c'est agréable, c'est infiniment plaisant"
Merci de vos encouragements !
- Une critique, presque unanime, devant des caractères d'impression trop petits, et une intensité d'encre trop faible (couleur trop grisée, contrastes trop faibles)
Avis partagé.
Vos remarques ont été prises en compte.
Sur ces acquis nous envisageons de rédiger un complément, sorte de "FLASH INFO", publié uniquement sur le site Internet de la Ville (www.saintcastleguildo.com) pour attirer l'attention sur des informations "urgentes", ou des manifestations diverses que le calendrier de confection de ce journal papier, ne permet pas d'intégrer dans de bonnes conditions (pro-

blèmes du délai d'un mois entre la fourniture des informations et la diffusion du journal).
Dans un numéro ultérieur, nous préciserons par ailleurs l'ensemble du processus de réalisation du journal. (Comment est-il construit ?).
Au-delà, nous lançons aussi le chantier de modernisation du volet "ville" du site internet (commun, rappelons-le avec l'Office du Tourisme)
À suivre...

Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire
Au nom du Comité de Suivi



PRINCIPALES INFORMATIONS MUNICIPALES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2009

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

1 - Complexe Touristique Armor: Le périmètre du projet Complexe touristique d'Armor est maintenant globalement dessiné. Il se décompose en 5 opérations:

- 1°) sous maîtrise d'ouvrage privée (assistance à maîtrise d'ouvrage): une résidence de tourisme (et parkings associés) - Rue de la Bataille (Zone AL 172 et partiellement 173). Le terrain sera vendu.
- 2°) sous maîtrise d'ouvrage publique: une salle multi-fonctions, piscine et parkings - Bd de la Mer (Zone AL 245 et 246 pour partie). La possibilité est ouverte d'aménager en niveau 3 (sur piscine et salle) un restaurant Dans cette hypothèse, l'étage sera loué.
- 3°) sous maîtrise d'ouvrage privée: un hôtel, un point de remise en forme - Bd de la Mer (Zone AL 246 pour partie), un restaurant (s'il n'est pas localisé dans le cadre de l'opération ci-dessus) et parkings. Le terrain sera vendu.
- 4°) sous maîtrise d'ouvrage publique, avec participation privée: • aménagement de l'esplanade Bd de la Mer, (terrasse...) • aménagement piétonnier - Rue de la Bataille
- 5°) sous maîtrise d'ouvrage publique et privée, respectivement, les compléments de parkings éventuellement nécessaires aux divers équipements (Zone AL 173)

Sur ces bases, les appels à projets sont lancés.

2 - La suppression du Sectionnement Électoral: Cette procédure de suppression du sectionnement électoral consiste en la demande officielle du Conseil Municipal et en la consultation de la population. Celle-ci se fera sur la

base d'une enquête publique. Le processus est adopté (18 voix pour, 1 contre et 8 abstentions).

3 - Débat d'Orientation Budgétaire (suite): Le complément d'informations sollicité lors de la dernière séance du Conseil Municipal est communiqué.

4- Tarifs de busage 2009 – Travaux pour les particuliers (accès de propriété): Pour des raisons d'efficacité d'intervention, il a été convenu depuis 2008 que les Services Techniques de Saint-Cast le Guildo réaliseraient les travaux en agglomération et également en rase campagne en lieu et place des services de la Communauté de Communes. Le coût de la pose effectué par les services municipaux est remboursé par la Communauté de Communes. Les coûts facturés aux particuliers, uniformes sur le territoire de la Communauté de Communes ont été fixés pour 2009.

5 - Fixation du montant des vacances funéraires à compter du 1^{er} mars 2009: En vertu de la Loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, le taux unitaire des vacances funéraires à compter du 1^{er} mars 2009 est fixé à 20 €.

6 - Revalorisation de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour l'année 2008: Le barème de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction est fixé pour l'année 2008 à:

- 2158 € le montant de l'IRL revenant aux instituteurs célibataires (contre 2095 € en 2007);
- 2698 € le montant de l'IRL des instituteurs mariés ou célibataires avec enfant(s) à charge (contre 2619 € en 2007);
- 3129 € le montant de l'IRL pour les directeurs mariés en poste avant 1983 (contre 3038 € en 2007).



Informations Municipales (suite)

PRINCIPALES INFORMATIONS MUNICIPALES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2009

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

7- Création de postes saisonniers aux Services Techniques, aux services administratifs et à la piscine: Sont créés :

- 4 postes d'auxiliaires de service, à temps complet, affectés aux Services Techniques pour la période du 4 mai au 31 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service, à temps complet, affecté aux Services Techniques pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service, à temps complet, affecté à la tenue de la caisse et l'entretien de la piscine pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service, à temps non complet, affecté aux services administratifs durant les mois de Juillet et août 2009

Ces agents seront rémunérés sur la base des indices suivants: Indice brut: 245 Indice majoré: 290.

8 - Dénomination d'un lotissement sis à la "Croix-aux-Merles":

Après avis du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal", le lotissement situé à la "Croix-aux-Merles" est dénommé: « Lotissement de la Croix Chauvel ».

9 - Servitude de passage accédant à la plage des Callots sur des terrains appartenant à Madame BROCARD:

En 1994, un échange amiable de terrain avec la Commune avait permis à Madame BROCARD de ne plus voir sa propriété grevée d'une servitude de passage publique accédant à la plage des Callots alors que la Collectivité devenait propriétaire d'une parcelle en bordure de falaise inaccessible par les piétons. Dans ces conditions, le Maire informe que Madame BROCARD accepte de créer une servitude de passage sur ses parcelles cadastrées AN 45-47-581-582 au profit de la Collectivité conformément au document d'arpen-

tage établi par le cabinet EGUIMOS de Saint-Malo. En contrepartie la Commune recéderait à Madame BROCARD la parcelle précitée d'une superficie de 21 m².

10 - Demande de subventions pour école de Saint-Cast:

Le projet de la nouvelle école publique de Saint-Cast avance. Il intègre 4 classes pour les primaires et les maternelles, les locaux administratifs, techniques, et pédagogiques ainsi que les espaces extérieurs correspondants. À cet équipement s'ajouteront une halte-garderie, un restaurant scolaire ainsi qu'une salle d'évolution qui sera ouverte à tous. L'opération intègre une démarche environnementale. Son ouverture est programmée pour la rentrée scolaire de l'automne 2011. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter toutes les subventions correspondantes à la réalisation de cette école.

11 - Autorisation de signature d'une convention d'utilisation de la piscine municipale par les Maîtres-Nageurs-Sauveteurs en dehors de leurs heures de travail à compter du 1^{er} janvier 2009:

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'utilisation de la piscine municipale de Saint-Cast le Guildo par les Éducateurs des Activités Physiques et Sportives en dehors de leurs heures de travail à compter du 1^{er} janvier 2009.

12 - Contentieux Commune/Madame WOZNIAK autorisation d'ester en justice:

Madame WOZNIAK Barbara a présenté une requête devant le Tribunal Administratif de Rennes le 25 mars 2008 demandant l'annulation de l'arrêté de permis de construire délivré le 22 octobre 2007 à Monsieur Jérôme JAFFRELOT pour l'extension et la surélévation d'un bâtiment existant. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice et à confier la défense des intérêts de la Commune au Cabinet COUDRAY de Rennes.



Informations Municipales (suite)

TRIBUNE LIBRE : EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE NOUVEAU PORT : UN VASTE SUJET POUR UN VASTE CHANTIER

Un projet de construction d'une résidence hôtelière sur le nouveau port a été présenté par la CCI (chambre de commerce et d'industrie, concessionnaire du port). C'est une construction en forme de demi-lune tournée vers la mer, localisée sur le futur terre-plein de la vieille cale des Vallets, comportant des commerces et environ 80 T2.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité un cahier des charges qui stipulait « une éventuelle résidence hôtelière », quelle surprise quand il a pris connaissance de la forme de l'éventualité !

En réalité, ce projet n'est pas la seule architecture envisagée et il y aura d'autres propositions... L'étude architecturale en cours s'appliquera entre autres à la résidence hôtelière.

Ce futur port est une formidable opportunité de développement économique pour Saint-Cast-Le-Guildo ; des entreprises, des emplois vont être créés, nous ne pouvons nous en passer. Malgré cela, nous sommes nombreux à ne pas vouloir accepter n'importe quoi : pas de pollution visuelle, pas de Blockhaus nouvelle génération !

N'oublions pas que l'agréable promenade actuelle débouchera sur ce futur complexe touristique.

Nous avons tous, le souvenir de la maquette comportant les nombreux espaces verts notamment au niveau de la cale des Vallets.

Il est indispensable que l'im-

meuble prévu se fonde dans notre paysage, qu'il soit en harmonie avec le bâti existant. Il y a nécessairement une alternative visuellement et écologiquement acceptable.

Nous sommes persuadés qu'il est possible d'envisager cette résidence hôtelière fragmentée en plusieurs unités réparties harmonieusement face à la mer, un village touristique traversé par la promenade, sans oublier les stationnements et le plan de circulation.

Le cahier des charges prévoit aussi des commerces, et nous savons que pour ceux qui sont nombreux à survivre dans notre station balnéaire, c'est source d'inquiétude :

Ils se demandent si l'activité touristique et portuaire sera suffisante pour faire fonctionner plusieurs commerces du même type.

Il est important de savoir qu'une commission mixte (commune, conseil général et CCI) décidera des attributions d'espaces sur les terre-pleins. C'est à ce niveau-là que notre vigilance doit s'exercer pour assurer un juste équilibre et éviter une concurrence négative

Actuellement, à notre connaissance, les candidats aux espaces commerciaux ne proposent que des activités liées à la mer.

Nous souhaitons connaître les résultats de l'étude d'impact économique qui a certainement été effectuée par la CCI.

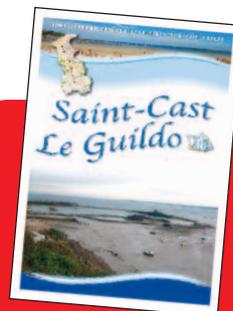
Nous sommes en droit d'espérer que les projets futurs prennent la bonne direction.

Ce nouveau port ne doit pas ressembler à un bloc de béton et de ferrailles, mais bien à un site esthétiquement harmonieux pour tous et économiquement bénéfique pour tous les acteurs de la communauté de communes.

Nous développons d'autres sujets sur le site www.lalorgnette-ad.fr/spip/

Ange MONFORT, Jean-Luc DUSFOUR, Josy ALLORY, Lolita ISERN, René LORRE, Olivier COJEAN, Gilbert MENARD, Marie-Reine TILLON

Ces propos sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs



date limite
d'envoi des
articles pour
le journal de
fin Juin est
le Lundi
11 Mai 2009.

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE



Inscription

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent s'inscrire en Mairie.

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

2, bis rue de la Colonne
22 380 SAINT CAST LE
GUILDON

Tél : 02 96 41 80 18
Fax : 02 96 41 98 08



LE P.L.U. : UN PROJET DE VILLE... UN PROJET DE VIE...

Par délibération du 7 septembre 2007, la commune de Saint-Cast-le Guildo a décidé de mettre en révision son Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 14 décembre 2001. L'évolution du contexte législatif mais surtout la nécessité pour la commune de mieux gérer son développement sur les plans quantitatif et qualitatif (prise en compte des enjeux environnementaux, mixité sociale, identité communale, etc...) expliquent cette décision.

Rappelons ce qu'est un P.L.U.

- Le P.L.U., est un document d'urbanisme réglementaire qui définit très précisément le droit à bâtir de chaque parcelle :

Est-elle constructible ?

Pour accueillir quelles fonctions ?

Selon quelles règles architecturales ?

- Le P.L.U. n'est pas seulement un outil de gestion du droit des sols, il constitue aussi, notamment par le biais du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), un moyen d'application d'une politique de planification urbaine plus cohérente, plus solidaire et soucieuse du développement durable.

Selon l'article L121-1 du Code de l'Urbanisme, le P.L.U. doit assurer :

1) « L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la

préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable ;

2) *La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat, de la diversité commerciale et de la préservation des commerces de détail et de proximité ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux ;*

3) *Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »*

Le projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement décrit les objectifs que le droit de l'urbanisme devra également prendre en compte : limiter la consommation d'espace, préserver la biodiversité, réduire les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser la demande d'énergie et économiser les

ressources fossiles.

- Le P.L.U. va donc bien au-delà de la simple délivrance du permis de construire. C'est le document de référence de toutes les actions et opérations d'aménagement engagées sur la commune. Il doit préserver la qualité de notre cadre de vie pour le transmettre aux générations futures. Le Plan Local d'Urbanisme est donc un outil indispensable de notre vie quotidienne et de notre avenir d'habitant de Saint-Cast-le Guildo.

LE CONTENU DU PLU

Le PLU de Saint-Cast-le Guildo comprendra différentes pièces :

- un rapport de présentation, qui expose le diagnostic de la commune et les choix du PLU,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui correspond au projet de la collectivité pour les 10 ans à venir,
- les plans de zonage et le règlement, qui traduisent réglementairement le PADD,



Le dossier du mois : Le Plan Local d'Urbanisme (le point au 1^{er} mars 2009)

- l'évaluation environnementale des impacts du PLU sur le site Natura 2000,
- des annexes (zonage d'assainissement, plans des réseaux, etc.).

LE CHOIX DES ZONES CONSTRUCTIBLES

S'il revient aux élus de désigner les terrains les plus favorables au développement de l'habitat, ce choix s'inscrit dans un cadre très précis, conformément à la législation et à son interprétation par les personnes publiques associées à l'élaboration du P.L.U. de Saint-Cast-le Guildo (État, Chambres consulaires, Région, Département, etc., :

La surface totale des terrains constructibles pour

l'habitat ne doit pas excéder les besoins estimés pour les 10 prochaines années, en lien avec les tendances observées ces dernières années.

Seul le développement des pôles d'habitat les plus conséquents peut être envisagé. Contrairement aux pratiques passées, le développement de secteurs en campagne n'est plus possible afin notamment de préserver la qualité des espaces naturels, assurer de bonnes conditions de travail au monde agricole, limiter les déplacements et rassembler la population à proximité des équipements.

Les demandes particulières (« *je souhaite que mon terrain devienne constructi-*

ble »), sont à adresser en mairie. Elles seront examinées lorsque la réflexion sur le PLU sera suffisamment avancée et pourront recevoir une réponse positive uniquement en cas de compatibilité avec la législation (loi « littoral » notamment) et avec les orientations du PLU préalablement définies.

ÉTAT D'AVANCEMENT

La réunion de lancement de l'étude PLU s'est tenue mi-décembre avec le cabinet Jorand & Mongkhoun, architectes-urbanistes à Lannion, chargé d'assister la commune dans l'élaboration de son nouveau document d'urbanisme. L'élaboration du diagnostic territorial, qui analyse

les différentes spécificités de la commune, constitue la première étape de la phase études du PLU.

Ce diagnostic est actuellement réalisé à partir :

- d'enquêtes de terrain,
- de recueil de données en provenance des Comités de Quartier, des Associations Castines et Guildo-céennes, du groupe de travail « Saint-Cast le Guildo 2020 »
- de discussions en commission communale.

De nombreuses thématiques sont traitées à cette occasion : environnement et paysage, démographie, logement, économie, équipements, déplacements, réseaux, patrimoine bâti, organisation spatiale, etc. L'élaboration d'un PLU dure généralement un peu plus de 2 ans.

La concertation publique sera continue tout au long de la procédure.

Dans ce cadre, les éléments du dossier, une exposition et un cahier de remarques seront mis à disposition en mairie au fur et à mesure de l'avancement de l'étude, des rencontres avec la population seront organisées et des articles d'informations paraîtront dans le bulletin municipal. À suivre...

Francis HEBANT
Adjoint au Maire

ENQUETE PUBLIQUE sur le projet de modification du Plan d'occupation des sols

Par arrêté du 24 mars 2009, Monsieur le Maire de Saint-Cast le Guildo a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du POS à savoir :

- Changement d'affectation d'une partie d'un secteur à vocation d'équipements (UE) situé rue de Saint-Eniguet, afin d'y aménager un quartier d'habitat à vocation sociale (UCa).
14 h à 17 h sauf le lundi de 09 h à 12 h et de 14 h à 16 h et les samedis de 09 h 30 à 12 h 00.
 - Le commissaire-enquêteur, recevra en mairie les mercredis 15 avril de 9 h à 12 h, lundi 4 mai de 9 h à 12 h et vendredi 15 mai de 14 h à 17 h.
- Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.



INFOS PRATIQUES

Comité des Fêtes de Saint Cast le Guildo :

Au cours de son Assemblée Générale du 20 Février 2009, le Comité des Fêtes de Saint-Cast-le-Guildo a renouvelé l'intégralité de son Conseil d'Administration.

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance, la composition de la nouvelle équipe : Annie Leblanc (Présidente), Bernadette Faucheux (Trésorière), Johann Prodhomme (Secrétaire), Claude Coroller et Alain Gouya. Nous ferons de notre mieux pour contribuer au dynamisme de notre ville, avec quelques premières idées pour 2009.

Parmi ces premières idées...musicales, nous souhaitons mettre sur pied le premier Festival de Jazz de Saint-Cast le Guildo. Dès cet été, il débutera, modestement, par deux soirées, mais cet événement est voué à évoluer au fil des années. Pour faire de cette initiative un succès, nous aurons besoin de vous, bénévoles, et sympathisants.

Contactez directement :

- Annie Leblanc au 02 96 41 99 09
ou par courriel : annieleblanc@aol.com
- Johann Prodhomme au 02 96 41 20 09
ou par courriel : jprodhom@yahoo.fr

Johann Prodhomme

"Centre D'Échanges Internationaux"

Johanna, Laura et Chelsea cherchent une famille d'accueil. D'Amérique du Sud, d'Europe, d'Océanie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association "CEI - Club des 4 vents - Centre d'Echanges Internationaux".

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou juste quelques mois au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est pour eux de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire de Septembre 2009, le CEI-Club des 4 Vents cherche des familles prêtes à accueillir Johanna et

Laura (séjour de 6 mois), Chelsea (pour l'année scolaire 2009-2010). Elles sont respectivement originaires d'Allemagne, du Brésil et des Etats-Unis, et sont âgées entre 16 et 18 ans. Elles adorent parler français et ont des intérêts divers tels que le piano, le handball et le hockey, le cinéma, la danse classique ou l'équitation.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire, par exemple) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles française bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. " Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi". A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite votre délégué CEI-Club des 4 Vents.



Sylvia HENNEBELLE
65, rue Yves Kerguelen
22 190 PLERIN
TÉL. : 02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89
E-mail : cassyl53@hotmail.fr

LOI SUR L'EAU : Nouveaux textes d'application

Deux arrêtés, entrés en vigueur le 1er Janvier 2009, précisent et renforcent la réglementation des contrôles des puits et forages.

L'arrêté du 17 Décembre 2008 énonce les conditions de "contrôle des installations privatives de distribution d'eau potable, des ouvrages de prélèvements, puits et forages et des ouvrages de récupération des eaux de pluie".

L'arrêté du 19 Décembre 2008 détaille "les éléments à fournir dans le cadre de la déclaration en Mairie".

Les déclarations en Mairie doivent avoir lieu un mois avant le début des travaux pour les nouveaux captages, ainsi que pour leur achèvement. Les captages existants devront être déclarés avant le 31 Décembre 2009.

VEOLIA pourra effectuer les contrôles nécessaires



INFOS PRATIQUES



© HAMON

Centre Nautique de Saint Cast

Point passion plage ouvert à partir du 13 Avril 2009 tous les week-ends, jours fériés, sur réservation, et les vacances scolaires locations, cours particuliers

ACTIVITE CLUB HORS VACANCES SCOLAIRES

3 types de forfaits : 10 ou 20 séances ou illimité

• COURS D'INITIATION ET PERFECTIONNEMENT

Tous les mercredis et samedis de 14h à 17h : catamaran adultes et enfants, planche à voile
Tous les samedis de 9h à 12h : voilier J80

• ENTRAINEMENT SPORTIF

Tous les samedis de 14h à 17h Voilier J80,

• REGATE

Tous les dimanches de 10h à 15h Voilier J80,

Planche à voile le dimanche

A SUIVRE EN AVRIL...

- Raid Catamaran le samedi 25 avril 2009



Tél : 02 96 41 86 42 (au port)
Tél : 02 96 41 71 71 (à la plage)
contact@centre-nautique-saint-cast.fr
www.centre-nautique-saint-cast.fr

Appels à la générosité publique

Préfecture des Côtes d'Armor :

Appels à la générosité publique pour l'année 2009: Le Préfet a fixé le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique. Chaque mois ce journal rappellera celles de la période considérée.

Ainsi, pour maintenant:

- **Date:** samedi 2 mai au samedi 9 mai 2009 avec quête
- **Manifestation:** Campagne de l'œuvre nationale du bleuet de France
- **Organisme:** Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Œuvre nationale du bleuet de France)

- **Date:** lun. 4 mai au dim. 17 mai 2009 avec quête le dim. 10 mai 2009

- **Manifestation:** Quinzaine école publique Campagne "Pas d'école pas d'avenir"
- **Organisme:** Ligue de l'enseignement

- **Date:** dim. 10 mai 2009 au dim. 24 mai 2009 avec quête les sam. 23 et dim. 24 mai 2009
- **Manifestation:** Campagne Nationale de la Croix Rouge Française
- **Organisme:** La Croix Rouge Française

- **Date:** lundi 25 mai au dimanche 31 mai 2009
- **Manifestation:** Campagne nationale "Enfant et Santé"
- **Organisme:** Fédération nationale "Enfant et Santé"

Préfecture des Côtes-d'Armor

Place du Général de Gaulle

BP 2370 - 22 023 SAINT BRIEUC Cedex

0 821 80 30 22 (0,12 €/mn)

www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

U.N.C. Section de Saint Cast

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la section de Saint-Cast s'est tenue salle "Bec-Rond" rue des Vallets le 28 Février 2009.

Le Président Gilbert CORLAY a rappelé les disparus en cours d'année 2008:

Emile AVELINE de Notre-Dame du Guildo, André FOUREL de Matignon, Marcel TORTEAU de Saint-Cast, Robert COCHERIL de Poissy (78) et Francis DURAND de Saint Cast.

Les débats ont permis de :

- 1). Se mettre d'accord sur une meilleure coordination des cérémonies aux monuments aux morts de Notre-Dame du Guildo et de Saint-Cast.
- 2). décider d'offrir une raquette de fleurs à l'épouse d'un adhérent à la place d'octroyer la somme de 80 € afin de subvenir aux frais d'obsèques (à cause de difficultés rencontrées).

----->



INFOS PRATIQUES

U.N.C. Section de Saint Cast (suite)

3). valider une nouvelle appellation à savoir "U.N.C/A.F.N section de Saint-Cast le Guildo-Matignon"

Le bureau a été reconduit comme suit :

Président : Gilbert CORLAY

• **Vice-Président :**

Raymond FOUCAULT et Joseph TROTEL

• **Secrétaire :** Robert GUILLERM;

• **Adjoint :** Michel BLANDIN

• **Trésorier :** Jean-Pierre MARTINAIS;

• **Adjoint :** Marcel COLLARD

• **Réviseurs aux comptes :** François LAMBLIN et Jean LEBRETON

• **Porte drapeau :** Claude BARRE;

• **Adjoint :** Guy LANGLOIS

Gilbert CORLAY
Président

Permanence ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR d'Hénanbihen – Les Caps réalise des permanences d'information à destination des familles et personnes âgées qui souhaitent une aide à domicile, dans les locaux de la Mairie de Saint-Cast le Guildo.

Dès à présent, les permanences seront organisées le 4^e mercredi du mois de 9h à 11h à partir du mercredi 25 Mars.



Isabelle BOUVET
Accompagnant de proximité
i.bouvet@admr22.org

Fédération ADMR des Côtes d'Armor
5 place de la Liberté – B.P. 216
22002 St Brieuc cedex 1
Tél. 02 96 61 42 36 – Fax 02 96 61 42 75
internet : www.fede22.admr.org
e-mail : info.fede22@admr

JORDAN PINCEMIN

La passion de l'athlétisme



Le cross est une discipline de course à travers champs et bois.

Jordan PINCEMIN
et son entraîneur
Marie-Pierre DUROS

Né en 1991, Castin d'origine et licencié au Club de l'UA LANGUEUX, Jordan exerce son sport aux côtés de Daniel CARFANTAN et Marie-Pierre DUROS (championne du monde du 3000 m en salle à Séville en 1991), ses entraîneurs.

Il effectue 6 entraînements par semaine : trois en présence de ses entraîneurs dans son Club, les autres (en fonction de son planning) le long de notre superbe Côte du Port Saint Jean, la Fosse et le Bois Bras pour garder l'envie de courir avant tout.

Spécialiste du cross-country, Jordan a obtenu dans cette discipline, la saison dernière, les titres de champion départemental, régional, interrégional et se classe 4^e au championnat de France de Laval.

Voici son palmarès pour la saison 2009 :

- 2^e au championnat de Bretagne de cross à Brec'h (56) le 1^{er} février 2009
- 5^e à la _ finale à Merdrignac le 22 février 2009
- Qualifié pour le championnat de France de cross à Annecy le 15 mars 2009

Junior 1^{re} année cette saison et vice champion de Bretagne à Brec'h, ses objectifs sont basés sur l'année 2010 en junior 2^e année où il espère une place dans les 6 premiers au championnat de France obtenant ainsi son billet pour les championnats du monde avec la sélection Française

Il faudra d'abord bien figurer au championnat de France le 15 mars 2009 à Aix les Bains où une place dans les 20 premiers le conforterait dans ses objectifs.

Travaillant dans l'entreprise familiale, il n'est pas simple de planifier le travail et les 70 km d'entraînement par semaine mais : "j'ai la chance d'être entouré de personnes qui aménagent le temps de travail et le sport", deux valeurs bien complémentaires.

Marie-Thérèse LEROY

Médaille d'or Jeunesse et Sports qui souhaitait mettre en valeur un jeune sportif de la Commune



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

"ÉMERAUDE, CULTURE, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT"

PAROLES D'UN SOIR Vendredi 26 mai 2009

Séance « Choses lues »*
Lire pour sourire :

- « Ensemble, c'est tout » d'Anna Gavalda (2004, le Dillettante),
- « Les yeux jaunes des crocodiles » de Katherine Pancol (2006, Albin Michel)
- « La valse lente des tortues » de Katherine Pancol (2008, Albin Michel)

20h 30 salle d'Avaugour le Guildo. Entrée libre et gratuite

Présentés à plusieurs voix par leurs lectrices et lecteurs, ces ouvrages que l'on peut trouver dans les bibliothèques de St-Cast seront proposés aux questions, réflexions, discussions, de tous les participants : y compris à celles ou ceux qui n'auront pas pu les lire.

RANDONNÉE CASTINE

JEUDI 30 AVRIL

Circuit 9/10 km sur LA VICOMTE avec départ du port du LIVET.

R/V habituel parking mairie 13 H 30

Responsables :

Jacques FOURNIER

Alain QUEVILLON

Tél : 02 96 41 62 56

JEUDI 7 MAI

Circuit de 8 et 10 km sur HENANBIHEN. Départ place de l'église. R/V habituel : parking mairie St Cast à 13 H 30.

Responsables :

Geneviève REGNIER

Tél : 02 96 41 72 73

Joseph HOURDIN

Tél : 02 96 34 06 36

JEUDI 14 MAI

Circuit 8/10 km sur LAMBALLE. Départ du plan d'eau. R/V habituel parking mairie de St Cast à 13 H 30

Responsable :

Robert LEVASSEUR

JEUDI 21 MAI

Relâche. Fête de l'ascension

JEUDI 28 MAI

Circuit 8/9 km sur PLEVENON départ parking cimetière.

Pique nique prévu et visite du très beau jardin Ker Louis l'après midi. R/V habituel : parking mairie de St Cast à 9 H.

Responsable :

Geneviève HAUTOT

Tél : 02 96 41 47 09

CLUB DES PIERRES SONNANTES

Clubs ordinaires :

Mercredi 29 Avril à la Salle des Pierres Sonnantes à 14h

Marches :

Mercredi 22 Avril – Rendez-vous place de l'église à 14h.

Scrabble :

Tous les mardis à la Salle

d'Avaugour à 14h

Encadrement :

Tous les jeudis à la Salle d'Avaugour à 14h

Bal du Muguet :

Vendredi 1er Mai à partir de 14h30 à la Salle d'Armor, animé par l'orchestre de Fernand FAVREL (entrée : 5,50 €)

Voyage à la journée :

Des places sont encore disponibles pour la visite des plages du débarquement (tarif : 68 €) Inscription Monsieur André ROUAULT au 02 96 41 01 88.

EN.A.C.A

Course cycliste :

DIMANCHE 10 MAI 2009

43ème Grand Prix de la Croix aux Merles :

- 14 h 00 : Courses de Cadets

- 15 h 30 : Courses Seniors 2°

et 3° et Juniors

ÉCOLE DE NOTRE-DAME DU GUILDO

COUSCOUS

Venez nombreux le Samedi 25 Avril 2009 au Couscous organisé par l'école de Notre-Dame du Guildo.

Rendez-vous à 19 h à la Salle des Pierres Sonnantes à Notre-Dame du Guildo.

MENU

Kir offert • Couscous •

• Fromage • Crème Brulée •

12 € adultes - 8 € enfants

Possibilité plats à emporter dès 18h

Réservations :

02 96 41 00 27

02 96 41 23 20

Points de vente : Boulangerie MIRIEL et Boulangerie FERET

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS SALLE PENTHIÈVRE

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 15 à 17 heures. 9, place de la Libération (près de la poste) Saint-Cast



L'école Alain SAVARY et les prix littéraires.

Tout au long de l'année, des prix littéraires sont attribués. Nous connaissons les plus célèbres : Fémina, Goncourt, Renaudot, Quai des orfèvres... Culture et Bibliothèque pour tous décerne son propre prix chez les adultes mais également dans la littérature jeunesse.

Le prix jeunesse est divisé en 5 catégories :

- images • BD • roman enfant
- roman jeunesse • roman ado.

Chacune se verra récompensée par le prix « Livrentête ».



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Les enfants des CM ont voté dans la catégorie « roman enfant ».

Ils ont lu les 6 livres proposés, les ont analysés, en ont discuté entre eux, se sont fait une opinion et enfin sont venus voter dans les locaux de la Bibliothèque pour tous.

Le bureau de vote est ouvert, les bulletins sont comptabilisés, le suspense est palpable. Quel ouvrage va l'emporter ? Deux romans sont au coude à coude : Mam'zelle Dédé et Noé. Le premier l'emporte d'une voix sur le second. Des « ha » de satisfaction fusent, mais aussi des « ho » de déception.

Les résultats seront envoyés à l'union nationale et c'est en mai que le vainqueur sera connu. Peut-être que le choix des jeunes castins se confondra avec celui de la France entière. Nous ne manquerons pas de les tenir informés.

L'équipe Municipale étudie actuellement la possibilité d'augmenter la surface utile de la bibliothèque "Penthièvre", nous vous en reparlerons sous peu...

L'ADMR ET FAMILLES RURALES D'HÉNANBIHEN

Vide grenier

Organisation d'un vide grenier le vendredi 1 mai de 7h à 18h à la résidence du Parc à Hénanbihen.

Prix du mètre linéaire:

en salle = 3 euros
à l'extérieur = 2,50 euros
Réservations au 02 96 31 51 58
ou 02 96 31 51 63
Entrée gratuite et restauration sur place.

Véronique THIBAudeau
La Présidente
de Familles Rurales

CLUB PENTHIÈVRE AMITIÉ

Programme du 2e trimestre 2009

Avril

Le vendredi 24, repas salle D'ARMOR par LA FERMETTE pour 17€/p. Apporter son couvert.

Mai

- Le vendredi 15, salle D'ARMOR Buffet Campagnard pour 15 €/p. Apporter son couvert.
- Le dimanche 17, salle D'ARMOR Spectacle ouvert au public avec : Jaoset d'Lainti "Conteur Humoriste Patoisant"
- Prix des Places à l'entrée : 8 €/p. Gratuit pour les Adhérents, sur présentation de la carte de membre.
- Prix à l'Office de Tourisme jusqu'au 09/05/2009: 7€/p. (pour les adhérents utiliser le bulletin d'inscription de la gazette).

Juin

- Le jeudi 18, salle D'ARMOR, Cochon Grillé. (à confirmer).

Juillet

- Le vendredi 5, Fête de l'été

salle D'ARMOR, Tombola autour des galettes saucisses et des crêpes.

LES AMIS DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Les PARCOURS du CŒUR



Le Dimanche 29 Mars 2009 se sont déroulés "Les parcours du cœur".

Il s'agit d'un grand rassemblement de toutes les disciplines sportives, hors compétition, sur un circuit pédestre de 8 km 700 encadré et ouvert à tous et à toutes de 7 à 97 ans. Au retour, à partir de Midi, il a été offert des rafraichissements sur place.

La Commune de SAINT CAST le GUILDO s'est associé ainsi à la Journée Nationale du Parcours du Cœur 2009.

Votre Euro symbolique collecté à cette occasion sera entièrement reversé à la Fédération Française de Cardiologie comme chaque année.

MERCI d'être venu nombreux et nombreuses visiter notre Stand.

Pour l'association organisatrice :
Le Président
Guy LANGLOIS

ENTENDU AUTOUR DE LA LIAISON PIÉTONNE

Le problème des déjections canine

"Je me promène quotidiennement sur le bord de mer, de la plage jusqu'au port, et... je dois sans cesse éviter les déjections canines de plus en plus nombreuses: c'est écoeurant !!!! Et je ne suis pas le seul à me désoler, par conséquent, nous demandons, SVP, de faire quelque chose contre cette plaie."

ou encore

"J'adore notre jolie station, lorsque calme et propreté reprennent leurs droits... Alors, à quand une amende à tous les propriétaires qui ne savent pas qu'une crotte de chien, cela se met dans le petit sac que l'on a toujours dans sa poche, au cas où..."

Voici des exemples parmi tant d'autres.

Ce serait, en effet, vraiment bien si les propriétaires des chiens concernés n'oubliaient pas les responsabilités qui sont les leurs.

Je fais confiance à leur civisme pour aller dans ce sens.

Catherine
COULIBALY
FOUCAULT

Adjoint au Maire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE DE TOURISME

Plus de 50 personnes, élus, commerçants, hébergeurs, artisans, hôteliers, propriétaires de camping, présidents d'association, agence immobilière, sympathisants, ... ont assisté à l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme le 5 mars dernier en présence de Monsieur le Maire.



Nous ne pouvons pas passer sous silence quelques animations 2008 qui ont remporté un grand succès organisées en partenariat ou non avec les associations :

- le 250^e anniversaire de la bataille de Saint Cast
- l'inauguration de la liaison piétonne
- les sorties grandes marées
- en avant et arrière-saison : Plage en Fête, la Fête de l'Huître, Place aux Mômes (février, Pâques, Toussaint), défilé de mode, couleurs de Bretagne
- les animations hebdomadaires en juillet et août (marché nocturne, mercredi-square, mardis du port,...)

Les contextes

Depuis 2 ans la Bretagne a subi, et Saint Cast le Guildo également malgré son micro-climat, une météo particulièrement défavorable.

La fréquentation 2007 a été stable alors que celle de 2008 était en baisse l'été mais plus régulière hors saison très probablement liée à la découverte des nouvelles infrastructures et aux festivités de la commémoration du 250^e anniversaire de la bataille de Saint Cast.

Pour l'ensemble des acteurs économiques que nous avons consulté, à l'exception de quelques-uns, le résultat éco-

nomique 2008 est resté stable.

Le socle économique que représentent les 2700 résidences secondaires contribue en partie à cette stabilité.

L'Office de Tourisme est une association qui compte actuellement 180 adhérents, ils étaient 115 en 2005.

Cette progression régulière est un indicateur de satisfaction et d'encouragement des acteurs touristiques envers le travail réalisé par l'Office, salariés et administrateurs.

L'origine de la clientèle touristique française évolue peu d'une année sur l'autre. L'île

de France est toujours en tête suivie de la Bretagne, du Pays de Loire, puis Nord Pas de Calais, Centre Val de Loire, Haute Normandie, Rhône Alpes, Basse Normandie...

Quant aux étrangers, la Grande Bretagne est en tête suivie par la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas,...

Le bilan de l'Office de Tourisme

Les finances de l'Office sont saines. Le compte de résultat 2008 présente un solde positif de 1513 € moins important que l'année passée, dû à des investissements indispensables (mobilier, informatique,...).

Question de notoriété et de communication

Les statistiques de l'Office Régional du Tourisme Breton montrent un fort déficit de notoriété de Saint Cast le Guildo par rapport à d'autres stations du littoral breton.

Les infrastructures en cours et à venir, le plan de communication que nous mettons en place, devrait à terme combler ce déficit. L'adhésion cette année au



Les INFOS de l'Office du tourisme

réseau « Terres Émeraude », réseau qui regroupe les stations comme Saint-Malo, Dinard, Dinan, Cancale,... nous permettra de bénéficier de l'image « Côte d'Émeraude » et de se rapprocher de stations à forte notoriété.

À travers ce réseau nous participerons à de nouvelles actions de communication, salons, documentations,...

Le réseau des Stations Nouvelle Vague de Bretagne qui comprend 19 stations partenaires du littoral breton et auquel nous faisons partie depuis plusieurs années lancera en avril sa nouvelle marque: nouveau logo, nouveau nom, nouveau site Internet et une communication orientée vers le marketing de conquête.

La probable nouvelle équation du tourisme pour les années à venir peut se résumer à :

- Moins loin
- Moins longtemps
- Plus souvent

et a déterminé nos propres actions de communication qui concernent le tourisme de proximité. Nous avons donc acheté des encarts dans les éditions Haute et Basse Normandie, Pays de Loire du « Nouvel Obs » et un publi rédactionnel dans la revue « Escal » consacré à la Côte d'Émeraude.

Enfin nous avons mis en ligne en début d'année un nouveau site Internet, plus com-

plet et plus attractif, en harmonie avec la charte graphique de nos éditions. Il sera prochainement complété par d'autres fonctionnalités (version anglaise et allemande, newsletter destinée aux professionnels, brochures téléchargeables,...).

Une démarche qualité

Depuis 3 ans nous nous sommes engagés dans la démarche qualité initiée par les Fédérations Régionale et Départementale des Offices de Tourisme.

Cette démarche prend aujourd'hui particulièrement tout son sens dans le contexte économique que nous traversons.

La qualité des prestations, le rapport qualité-prix comme la qualité de l'environnement sont et seront plus encore des critères déterminants à la venue d'une nouvelle clientèle touristique et à une meilleure qualité de vie des castins et guildocéens actuels et futurs.

Les 3 années passées nous ont permis de cibler chaque activité pour en améliorer le service :

- 2006 : améliorer la relation client pour tendre vers un accueil personnalisé (conseil en séjour),
- 2007 : améliorer la relation client en « back-office » c'est-à-dire le traitement des demandes touristiques par téléphone, mail, courrier

par une réponse rapide, personnalisée et des réclamations clients.

- 2008 : consolider des objectifs des années passées et améliorer le fonctionnement interne
- 2009 : formaliser la qualité dans l'Office de Tourisme qui consiste à rédiger le Manuel Qualité, document de référence qui décrit le fonctionnement de l'Office de Tourisme à travers la rédaction des procédures de travail.

Le but de la démarche qualité est d'obtenir à terme la marque nationale « Qualité Tourisme » marque qui aujourd'hui a été obtenue par plusieurs acteurs touristiques de Saint Cast le Guildo et que nous félicitons.

Des stratégies de développement

En 2006 nous avons défini la stratégie touristique 2006-2008 qui mettait en évidence une approche plus dynamique de l'Office de Tourisme.

Nous devons maintenant élaborer le schéma local de développement touristique qui consiste à définir l'avenir du tourisme à Saint Cast le Guildo pour les années 2010-2012.

Ce n'est pas une réflexion sur les avènements possibles comme peut l'être la prospective, mais la rédaction d'un document pragmatique d'orienta-

Composition du Conseil d'Administration

- Allain Guy (élu municipal),
- Allory Josiane (élu municipale),
- Chevalier Marylène (conchylicultrice),
- Hervé Yves (élu municipal),
- Departout Etienne (Camping La Fontaine),
- Durand Philippe (glacier Tinou),
- Dusfour Jean Luc (élu municipal),
- Fautrat Arnaud (Centre Nautique),
- Godefroy Sylvain (P'tit Mousse),
- Isern Lolita (élu municipale),
- Kerromes Armelle (élu municipale),
- Leblanc Annie, Lefèvre Bernard (Golf),
- Lemoine, Yann (Plombier),
- Ohier Fabienne (Les Trouvailles),
- Pavy Christophe (Hôtel Port Jacquet),
- Porte Didier, Rosset Alain (VVF),
- Morel Cathy (Centre Equestre),
- Valès Jean Pierre, Vallois Martine



Les INFOS de l'Office du tourisme

tions stratégiques élaboré par les acteurs touristiques public et privé et qui nécessite une adhésion massive.

Cette réflexion qui rentre dans le cadre de celle engagée actuellement par le Conseil Général et Côtes d'Armor Tourisme se déroulera en 4 étapes : étudier pour en établir un diagnostic, réfléchir pour définir une stratégie, agir pour élaborer un plan d'action et enfin mesurer pour en suivre l'évolution.

Pour nous assister dans ce schéma nous avons fait appel à un organisme extérieur « Bretagne Développement Initiative » à qui nous avons présenté notre projet et qui devrait prochainement nous donner sa réponse.

L'accompagnement qui nous sera proposé consiste dans l'intervention d'un consultant pour apporter les méthodes aux acteurs touristiques et

coordonner nos plans d'actions.

Le financement sera assuré par Bretagne Développement Initiative.

Perspectives et Prévisions

Le budget 2009 est proche de celui de 2008 mais avec une certaine prudence sur les recettes qui ont progressé de 8 % entre 2007 et 2008.

Nous devons citer quelques points forts des animations 2009 programmés :

- Tour de Bretagne cycliste
- Jazz fin juillet début août
- Rassemblement de véhicules anciens
- Stages internationaux de musique belges version « light »
- Rassemblement Harley Davidson

Et bien sûr la reconduction des animations récurrentes des années passées.

À Pâques sera disponible l'Agenda des Festivités 2009 que nous éditons pour la 3^e année consécutive.

Des objectifs et des ambitions

Cette Assemblée Générale au-delà du bilan 2008 a permis de préciser nos objectifs et nos ambitions pour 2009 et les années à venir.

Nos deux priorités : l'excellence en termes de qualité et le schéma local de développement touristique qui sont source de progression du développement économique de Saint Cast le Guildo.

Nos ambitions : aboutir à un Office de Tourisme rénové à la hauteur de notre station ; ce travail est déjà engagé avec la Municipalité, accueillir les personnes à mobilité réduite : Saint Cast le Guildo doit proposer les

équipements et les infrastructures adaptés

Enfin Notre Dame du Guildo « Porte d'entrée de Saint Cast le Guildo » possède un réel potentiel touristique qui mérite d'être mis en valeur et développé.

La nouvelle vie du port, les produits du terroir, l'enthousiasme des randonneurs de plus en plus nombreux qui découvrent l'estran et les parcs à moules nous incitent à la création d'un lieu de rencontre et de visite pour la clientèle touristique qui pourrait être une maison de la conchyliculture.

Connectez vous sur :

www.saintcastleguildo.com et abonnez vous à la newsletter.

Jean-Pierre VALÈS
Président
Emilie GAUTREAU
Responsable

HALTE AU VANDALISME !

Les employés municipaux s'efforcent de rendre la commune agréable en plantant fleurs et arbustes et en entretenant les parterres dispersés ici et là sur le territoire étendu de St-Cast-le-Guildo. Nous sommes scandalisés de constater que des personnes sans scrupule arrachent des plantations pour leurs besoins personnels. Doit-on leur rappeler qu'il existe non loin de leur domicile des professionnels dont le métier est de proposer toutes sortes de graines et plants pour agrémenter les jardins ? Nous ne pouvons donc que déplorer ce manque de civisme. C'est également un manque de respect vis à vis du travail effectué par les agents de la commune qui doivent alors recommencer leur besogne. Signalons également que ces voleurs masqués dérobent des plantations au prix non négligeable. Alors se pose la question de savoir comment assurer la protection de tous nos végétaux et comment remédier à ces comportements inacceptables ? Renoncer radicalement à nos espaces verts, piéger les parterres, ... ? !! Mais ces actes seront sanctionnés sans appel si les voleurs de la nuit sont identifiés. Avis aux amateurs

Armelle KERROMES - Adjoint au Maire



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT

- **Le 28 Février 2009 : Ethan CARRE**
26, boulevard de Penthièvre
- **Le 4 Mars 2009 : Paul FROGE**
17, rue du Mitan

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Le 12 février 2009 : Paul FINET**
79 ans – 4, rue des Vallets
- **Le 23 Février 2009 : Jean CADOR**
75 ans – 14, rue de la Corniche en l'Isle
- **Le 25 Février 2009 : Francis DURAND**
89 ans – 34, rue de la Ville Orien
- **Le 3 Mars 2009 : Francine LETOUX** veuve FROHARD
89 ans – 32, rue de la Fossierole
- **Le 5 Mars 2009 : Jean-Pierre MACE**
60 ans – rue du Chemin Vert (Matignon)



COMMERCES et ARTISANAT

Changement de propriétaire : Le salon de coiffure HAIR MARIN devient LES COULEURS D'AURELIA

Je vous accueille :
du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(le samedi midi sur rendez-vous)

15, rue Chateaubriand
22 380 NOTRE-DAME DU GUILDO
Tél : 02.96.41.23.45



PERMIS de CONSTRUIRE

- **P.C.08C0018 modificatif déposé par M. NIEMIERZ Tadeusz**, la Ville Auvay, pour la diminution de l'emprise au sol de la véranda et sa transformation en abri d'été ouvert
- **P.C.08C0126 modificatif déposé par la SCI Notre Dame de la Garde** 7, rue de la Bouvette, pour l'agrandissement de la lucarne en façade sud-est
- **P.C.09C0004 déposé par M. GOUEZEL Mathieu** le Long Champ, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.09C0007 déposé par M. FOULLON Gilbert** rue du Tertre Bel Haut, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.09C0011 déposé par M. BERTHELOT Etienne**, la Bassière, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.09C0012 déposé par M. et Mme CARRARA Armand** 6, rue des Charmilles, pour la construction d'une véranda
- **P.C.09C0013 déposé par M. et Mme MURATEL Vincent** avenue de Pen-Guen, pour la construction d'une maison individuelle
- **D.P.09C0007 déposée par M. RENAUD Michel**, 7, allée des Roseraies, pour un abri de jardin
- **D.P.09C0014 déposée par M. REUSSARD Michel**, 3, bd de la Mer, pour le surbaissement des 2 cheminées côté sud, réfection des joints et consolidation
- **D.P.09C0015 déposée par la SCI GEO-MEG**, 8, rue du Grand Domaine, pour un abri de jardin
- **D.P.09C0019 déposée par la SCI GEO MEG**, 8, rue du Grand Domaine, pour la transformation du garage en cuisine
- **D.P.09C0020 déposée par M. RENAUD Michel**, 7, allée des Roseraies, pour la pose de velux
- **D.P.09C0021 déposée par M. FARCE Michel** allée du Chaland, pour le remplacement de la porte de garage en baie coulissante et ouverture d'une baie coulissante supplémentaire
- **D.P.09C0023 déposée par M. DOUCHEMENT Jean-Marie** 31, rue de la Résistance, pour une l'installation d'une piscine